



Collectif contre l'incinération des déchets en Corse
A Taverna 20218 PONTE LECCIA

M. Camille de Rocca Serra
Président
de l'Assemblée de Corse
32, Cours Grandval
BP 215
20187 AJACCIO CEDEX 1

Le 16 juin 2008

Monsieur le Président,

Vous connaissez notre volonté et nos propositions pour aboutir à un règlement rapide et global sur la question de la prévention et du traitement des déchets. Nous vous avons d'ailleurs interpellé sur ces sujets, par courriers en date des 3 avril, 30 août et 12 novembre 2007, dont vous trouverez copie ci-joint.

Avec l'annonce de l'abandon de l'incinération et de la thermolyse par le Syvadec, il nous semble que les conditions pour la relance d'un véritable dialogue sont enfin réunies. Pour avancer dans ce dossier, il nous paraît plus que jamais indispensable de le réorienter vers des solutions tenant compte des données les plus récentes tant sur le plan sanitaire et environnemental que technique et économique.

C'est bien le sens du travail important que nous avons fourni il y a un an, en élaborant avec des professionnels, nos Propositions pour un plan alternatif (document de 44 pages, que nous vous avons transmis, ainsi qu'à l'ensemble des élus territoriaux).

Force de proposition, notre Collectif s'inscrit plus que jamais dans une dynamique constructive et souhaite vivement une démarche de concertation franche et transparente de la part de la Collectivité Territoriale de Corse. L'abandon de l'incinération doit être concrétisé par une réécriture partielle du PIEDMA, fondée sur des alternatives de traitement plus efficaces, moins chères et respectueuses de la santé et de l'environnement.

Aussi, nous vous demandons par la présente de bien vouloir accepter notre demande d'être entendus par la commission compétente de l'Assemblée de Corse et d'initier un processus de concertation dans lequel nous souhaitons pleinement nous inscrire.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de nos sentiments respectueux

Pour le collectif,

Agnès Simonpieri

Colette Castagnoli

Marie Dominique Loÿe